



SAINT-DENIS- LANNERAY

INFOS

N° 4 / DÉCEMBRE 2019



*La municipalité vous présente
ses meilleurs vœux.*

ÉDITO



Chères Concitoyennes,
Chers concitoyens,

J'ai le plaisir de vous présenter mes derniers vœux en tant que Maire de Saint-Denis-Lanneray, j'ai eu l'occasion de l'annoncer à plusieurs reprises, après 31 années passées au conseil municipal, j'ai choisi de ne pas me représenter aux élections de 2020.

Elu en 1988, devenu maire en 2001, j'ai eu cette chance de travailler tout ce temps avec la population de Saint-Denis-les-Ponts, puis depuis moins longtemps s'est ajoutée celle de Lanneray. La représentation communale active se fait surtout à travers les associations, depuis ma première élection elles se sont étoffées, on en compte aujourd'hui 18 sur notre territoire.

En cette période préélectorale, je ne peux pas vous détailler tout le travail accompli, par contre je peux vous dire que j'ai toujours été bien entouré, et que ce qui a été accompli au cours de mes différents mandats a été collectif, aussi bien avec les élus qu'avec le personnel communal.

Je n'ai aucun doute qu'il y aura dans le futur la poursuite des décisions que nous avons prises et souhaite bon courage à la prochaine équipe.

Mes chers administrés, je vous adresse mes sincères et meilleurs vœux pour l'année 2020.

Le Maire,
Alain Rousseau

À VOS AGENDAS

JANVIER	7 janvier : Galette des rois – Anciens Combattants – Saint-Denis-les-Ponts
	8 janvier : Assemblée Générale – Club du 3 ^e âge – Lanneray
	11 janvier : Galette des rois – Pompiers de Lanneray – Lanneray
	13 janvier : Assemblée Générale – Les Aînés du Temps Libre – Saint-Denis-les-Ponts
	17 janvier : Vœux du Maire – Lanneray
	24 janvier : Vœux du Maire – Saint-Denis-les-Ponts
FÉVRIER	25 janvier : Assemblée Générale – Amicale des Anciens Élèves – Lanneray
	31 janvier : Spectacle théâtral – Les Désenchantés – Saint-Denis-les-Ponts
	2 février : Stage de danse – Association ESKISSE – Saint-Denis-les-Ponts
	4 février : Assemblée Générale – Anciens Combattants – Saint-Denis-les-Ponts
	8 février : Repas – l'APE Cartable Enchanté Pontois – Saint-Denis-les-Ponts
MARS	26 février : Concours de belote – Aînés du Temps Libre – Saint-Denis-les-Ponts
	29 février : Loto – l'Union Sportive Pontoise – Saint-Denis-les-Ponts
	19 mars : Repas – Les Anciens Combattants – Saint-Denis-les-Ponts
	22 mars : Repas – Les Anciens Combattants – Saint-Denis-les-Ponts
AVRIL	29 mars : Loto – ANIM'2000 – Lanneray
	4 avril : Repas – Danse Pontoise – Saint-Denis-les-Ponts
	5 avril : Loto – APE Cartable Enchanté Pontois – Saint-Denis-les-Ponts
	13 avril : Loto – Basket Club Pontois – Saint-Denis-les-Ponts
	15 avril : Concours de Belote – Club du 3 ^e âge – Lanneray
	26 avril : Randonnée pédestre – Amicale des Anciens Élèves – Lanneray

LA DÉLIVRANCE DES DONNÉES CADASTRALES

Vous souhaitez obtenir un extrait du plan cadastral ?

Vous pouvez obtenir ces informations depuis votre domicile, sur votre ordinateur, en consultant le site cadastre.gouv.fr

Vous pourrez ainsi consulter gratuitement et imprimer des extraits de plan normalisés ou non aux formats A3 et A4 et commander les feuilles de plan cadastral et payer en ligne par carte bancaire

Vous souhaitez obtenir un relevé de propriété de l'un de vos biens ?

Vous pourriez vous rendre sur la messagerie sécurisée de votre espace en ligne et déposer une demande en mentionnant le nom du propriétaire, le nom de la commune et la référence parcellaire.

Vous souhaitez obtenir un relevé de propriété du bien d'un tiers ?

Vous pouvez télécharger l'imprimé 6815-EM-SD à partir de la barre de recherche du site impots.gouv.fr, le remplir et ensuite le déposer sur la messagerie sécurisée.

Si vous ne disposez pas d'un accès internet

Vous pouvez vous adresser au Service des Impôts Fonciers de Chartres au 02 37 18 70 83.

Les relevés de propriété vous seront remis dans un délai d'environ huit jours (aucun envoi postal ne sera assuré).

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Alice MARTIN, née le 11 août 2019 à Le Coudray (28), Sainte-Radegonde – Lannera

Nahia DUCROUX LARRALDE, née le 3 septembre 2019 à Vendôme (41), 8 Impasse des Lilas – Saint-Denis-les-Ponts

Solan MELET, né le 6 septembre 2019 à Vendôme (41), 12 Rue de la Coifferie – Saint-Denis-les-Ponts

Mayleen CANIAUX, née le 11 septembre 2019 à Le Coudray (28), 131 Route Nationale – Saint-Denis-les-Ponts

Alexis PRÊTRE, né le 2 octobre 2019 à Vendôme (41), 12 rue des Anémones – Saint-Denis-les-Ponts

Luna MAUDUIT, née le 2 octobre 2019 à Vendôme (28), 7 Impasse de la Butte – Lannera

MARIAGES

Côme DE BODMAN et **Albane DURIN-MARIÉ**, Bourgoin, Lannera
Le 24 août 2019

David LE BIHAN et **Angélique GRENECHE**, 13 Impasse de la Butte, Lannera
Le 24 août 2019

DÉCÈS

Roger MACÉ (77 ans), le 5 septembre 2019, 9 les Goislardières - Lannera

Raymond BOUDET (72 ans), le 4 août 2019, 6 Rue des Érables – Saint-Denis-les-Ponts

Hélène PESSAGNO (93 ans), le 18 septembre 2019, 3 rue des Violettes – Saint-Denis-les-Ponts

Gilbert TALBOT (87 ans), le 28 septembre 2019, 1 les Raffaux – Saint-Denis-les-Ponts

André FERROL (82 ans), le 1er octobre 2019, 2 rue de la Bretèche – Saint-Denis-les-Ponts

Jacques ROUSSEL (91 ans), le 31 octobre 2019, 8 rue du Stade – Saint-Denis-les-Ponts

Jean BOUTIBONNES (83 ans), le 5 novembre 2019, 17 rue des Muguets – Saint-Denis-les-Ponts

Claude VÉSIN (85 ans), le 18 novembre 2019, 17 Rue des Alouettes – Saint-Denis-les-Ponts

HORAIRES PENDANT LES FÊTES

La Mairie déléguée de Lannera sera fermée du 26 décembre 2019 au 2 janvier 2020.

L'Agence Postale Communale sera fermée du 26 au 31 décembre 2019.

INSCRIPTIONS LISTE ÉLECTORALE

Depuis la réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales, il sera désormais possible de vous inscrire sur celle-ci jusqu'au **vendredi 7 février 2020**.

Pour les élections municipales qui auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020, vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale **en Mairie** ou sur le **site internet service-public** :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

SERVICE NATIONAL

Dans les trois mois qui suivent leur 16^e anniversaire, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger. Sont concernés les jeunes gens nés en janvier, février, mars 2004, se munir du livret de famille **et** de la carte nationale d'identité. La mairie vous remettra alors une « attestation de recensement », à conserver précieusement. En effet, cette attestation vous sera réclamée pour toutes inscriptions à examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, conduite accompagnée, etc.).

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté.

Nous attirons votre attention sur l'importance de celle-ci et sur le respect des délais de recensement. En cas de retard, cela pourra vous pénaliser.

DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN DES TROTTOIRS

A cette période de l'hiver, nous vous rappelons que chaque particulier est tenu d'entretenir (déneiger...) le trottoir au droit de sa propriété.

Vous serez tenu pour responsable en cas d'accident (chute...) causé par le non-respect de cette réglementation (arrêté municipal du 30 janvier 1998).

Si vous êtes dans l'incapacité physique de pouvoir entretenir et déneiger le trottoir sachez que vous pouvez faire appel aux services d'une association ou d'un service extérieur afin d'accomplir ces tâches. Pour plus de renseignements, contactez la mairie au 02 37 45 19 04.

BRUITS

Sont interdits de jour comme de nuit tous les bruits causés sans nécessité ou dus à un défaut de précaution susceptibles de porter atteinte à la santé ou à la tranquillité publique. L'emploi de matériels de jardinage et de bricolage est autorisé :

- du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30,
- Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- Dimanche et jour férié de 10 h à 12 h.

Différentes prescriptions sont reprises dans cet arrêté concernant les animaux domestiques, les locaux d'habitations, bruits sur la voie publique, véhicule à moteur.

Les arrêtés municipaux sont consultables sur le site internet de la mairie et aux services administratifs.

Le non-respect de ces arrêtés municipaux entrainera des services de police municipale ou de gendarmerie l'établissement d'un procès-verbal.

PIÉGEAGE DES RAGONDINS

Propriétaires de bords de Loir, si vous souhaitez piéger les ragondins, veuillez-vous faire connaître à la mairie pour que des cages soient installées par des personnes habilitées.



UN PROGRAMME ALLÉCHANT À L'ÉCOLE MATERNELLE



En ce début d'année l'école maternelle a accueilli un nombre conséquent de nouveaux élèves, aussi c'est avec quiétude que nous avons mis en place nos projets pour l'année. Cette année encore les rendez-vous festifs seront au rendez-vous.

Nous avons clos la première période par la fête d'automne, la fête d'Halloween, vampires, sorcières et squelettes étaient au rendez-vous pour un copieux goûter, lancé de bonbons dans les classes de l'élémentaire, accompagné de quelques bêtises, cela va de soi, pour le grand bonheur de tous !

Sur cette année auront lieu des interventions, divers ateliers :

- Danse contemporaine avec la compagnie Résonnance, dirigée par Julia Tiec.
- Céramique avec l'artiste Estelle Dupen.
- Rencontres sportives USEP avec d'autres écoles autour d'un petit bal « danse du monde », d'un circuit « tout ce qui roule » au Kart Dunois, d'olympiades sur un stade.
- Participation à Zarbo « art postal », aux salons du livre « Crap et Ecolire ».
- Sortie de fin d'année à la Maison Botanique de Boursay
- Et toujours au sein de l'école grâce à la participation des parents agréés, nos jeux à règles plusieurs fois dans la semaine.

L'année nous réservera sans doute d'autres surprises, projets en devenir, à suivre...

Très bonne rentrée à tous !

TRÈS IMPORTANT

Pour les **enfants nés en 2017 pensez dès à présent à vous inscrire en mairie**, l'institution demandant en novembre 2019 les effectifs pour la rentrée 2020/2021.

Les enfants nés en 2018 (en janvier, février, mars) faites-vous connaître mais ce n'est que début juillet 2020 que la décision de les accueillir ou non, selon les places disponibles, sera prise.

Madame POUSSET, directrice.

TRANSPORT SCOLAIRE

Nous entrons dans la période hivernale, en cas de neige ou de verglas, il est fort possible que le transport scolaire soit interrompu. Pour vous parents, les routes paraissent dégagées, mais si un arrêté préfectoral interdit la circulation, le transporteur ne peut aller contre cette décision. Afin de vous informer en temps et en heure de ces interruptions :

- un mot sera affiché à la porte des écoles primaire et maternelle ainsi qu'à la mairie
- vous pouvez appeler le secrétariat de mairie la veille entre 17 h/17 h 30 et le lendemain matin à partir de 8 h au 02 37 45 19 04.
- vous pouvez consulter notre site internet www.saintdenislesponts.fr, un message sera affiché sur la page d'accueil, si nous avons les renseignements.
- vous pouvez également consulter le site internet du Conseil Régional www.remi-centrevaldeloire.fr

INSCRIPTION ÉCOLE MATERNELLE RENTÉE SCOLAIRE 2020/2021

Jeunes parents, n'oubliez pas d'inscrire, **dès maintenant**, vos enfants nés en 2017 et janvier, février et mars 2018, pour la rentrée de septembre 2020 auprès des services de la Mairie.

Pour le bien de nos petits, nous mettons à votre disposition :

- la garderie à Lanneray et Saint-Denis-les-Ponts : de 7 h 30 à 18 h 30, le midi jusqu'à 12 h 10 pour permettre aux parents qui travaillent d'avoir le temps de récupérer leurs enfants
- le restaurant scolaire
- le transport scolaire gratuit

UN SERVICE DE GARDERIE À LANNERAY

Les enfants du groupe scolaire habitant à Lanneray peuvent être accueillis par Valérie à la garderie. Elle est ouverte dans l'ancienne école de 7 h 30 à 8 h et de 16 h 45 à 18 h 30. Actuellement une dizaine d'enfants la fréquentent.



DE NOMBREUX PROJETS PÉDAGOGIQUES À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

« Pour les jeunes, l'éducation, la surveillance, sont la base de tout. Hélas, bien souvent on procède à l'envers. »

Raymond Poulidor

La rentrée est maintenant loin derrière nous, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts du désormais Saint-Denis-Lanneray. Voici quelques nouvelles concernant l'école élémentaire.



ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

120 élèves sont actuellement inscrits pour la rentrée : 20 CP, 31 CE1, 19 CE2, 26 CM1, 24 CM2. 3 prochains élèves devraient rejoindre prochainement l'école. (1 cp, 1 ce1, 1 CM1). Un double niveau CE1- CE2 (19 CE2 et 6 Ce1) a donc été créé.

L'équipe pédagogique est la suivante : CM2 M. Ellin, CM1 Mme Roux, CE1-CE2 Mme Chaumette, CE1 Mme Legrand, CP M. Gérald et Mme Schmitt qui assure la journée de décharge de direction du mardi. Une enseignante titulaire remplaçante est affectée sur l'école : Mme Gauvain Amélia. Nous comptons également une A.V.S. qui s'occupe des élèves les plus en difficulté : Mme Ferrand. Enfin l'école a recruté deux volontaires pour une mission de service civique : Juliette Reversé et Yanis Bethon. Ils co-interviennent dans les classes ou dans les différents projets de l'école.

PROJETS PÉDAGOGIQUES

Pour l'ensemble des classes, les projets envisagés à ce jour sont les suivants : profession sport, piscine, cinécole, volley ball (pour les classes du cycle 3), salon du livre, chorale d'école, Carnaval (20 mars), intervention sur les rivières pour le cycle 2 et 3.

Parmi les nouveautés : l'école s'est engagée dans l'enregistrement du répertoire départemental : Un conseiller pédagogique départemental va proposer des chants qui seront

enregistrés et gravés sur le prochain répertoire qui sera diffusé dans les écoles en septembre 2020. Une restitution devant les familles sera programmée.

Les classes de cp et cm2 se sont inscrites sur un programme de travail autour de l'attention. Une infirmière scolaire spécialisée intervient dans le cadre d'un **apprentissage méthodique de pleine conscience** de 8 à 10 semaines, fondé sur le programme de réduction du stress et spécialement développé pour les enfants et les adolescents à l'école. Les enseignants poursuivent en classe et continueront tout au long de l'année.

Pour **la chorale**, Céline Ablancourt intervient tous les mardis. Le thème de l'année sera la nature, l'environnement, l'écologie. Une restitution du travail aura lieu le jour de **la kermesse, le vendredi 26 juin 2020.**

Carnaval : cette année, le 20 mars, l'école brûlera le bonhomme carnaval. Une structure en bois sera réalisée par les services de la Mairie. Les écoles s'y associeront pour le décorer, y insérer des messages et parader avec avant de le brûler. Le thème sera la nature.

Enfin, les classes de CM1 et CM2 partiront en **classe de découvertes** : cinq jours en Auvergne, du 15 au 19 juin à Chambon sur lac. Les thèmes retenus

sont l'escalade, le canoë, la randonnée et le volcanisme.

Nous profitons d'ailleurs de cette tribune pour lancer un appel aux dons (merci de contacter l'école ou la mairie). Pour terminer, deux événements viennent juste de s'achever :

- **La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.** Les élèves ont joué et chanté la Marseillaise le jour du 11 novembre. Il est à remarquer une forte présence de nos élèves et parents, chose dont nous pouvons nous réjouir. Par ailleurs ce fut l'occasion de procéder à la remise du drapeau de l'école à une nouvelle élève de CM2, Emma Giot, que nous félicitons. Une exposition sur la première guerre mondiale a été présentée dans l'école du 2 au 6 décembre.

- **Les élèves, après un cycle endurance, se sont investis dans le projet « mets tes baskets pour Ela »** pour lequel ils ont couru dans le gymnase (météo catastrophique) et, pour chaque tour réalisé, mettaient une pièce de 10 cts d'euro dans une corbeille.

Les enfants ont ainsi pu récolter 80 € qui ont été reversés à l'association.

Pour rendre hommage à Raymond Poulidor, je dirai qu'une année scolaire, c'est un peu un Tour de France, il y a des étapes, des difficultés, des « contre la montre », des sommets à atteindre, mais au final des victoires et de beaux moments de vie.

Le Directeur, M Gérald



COMMERCE

L'ATELIER D'AURÉLIE, UN NOUVEAU SALON DE COIFFURE

Auréli Giraud a ouvert le 26 novembre son premier salon de coiffure. L'atelier d'Auréli est installé 3 rue des Alouettes dans l'ancien salon fermé depuis le départ de Carole Coiffure pour la Route Nationale.

Dans un très joli décor, la boutique a été entièrement rénovée dans des lignes nordiques chic. Auréli reçoit femmes, hommes, enfants avec également une spécialisation barbier.



La coiffeuse âgée de 32 ans a travaillé auparavant 16 ans au salon du Centre Leclerc à Saint-Denis-les-Ponts. Elle sera seule pour le moment mais espère bien embaucher une ouvrière en octobre 2020. Avec cette création la commune compte désormais trois salons de coiffure.

L'ATELIER D'AURÉLIE

3 rue des Alouettes, ouvert du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, samedi de 9 h à 17 h. Tél : 02 36 68 66 42.

TRAVAUX

EXTENSION DE LA VIDÉO PROTECTION À SAINT-DENIS-LANNERAY

Les travaux d'extension de la zone couverte par la vidéoprotection ont été réalisés par l'entreprise Citéos de Chartres pour Saint-Denis-les-Ponts et l'entreprise Sécura One de Morangis (91) à Lanneray.

Cette vidéoprotection est vraiment devenue une nécessité afin de résoudre un maximum d'affaires face aux méfaits et incivilités de tous genres en liaison avec notre police et la gendarmerie.

CAMION BENNE ET BROYEUR

Le renouvellement de l'équipement du service technique continue avec l'achat d'un camion benne Yvéco en remplacement de l'ancien Trafic. Le brûlage des végétaux étant définitivement interdit, un broyeur a également été acheté.



SERVICES TECHNIQUES

BONNE RETRAITE PHILIPPE

Philippe Martins, employé communal, a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} novembre. Une petite fête était organisée le 6 novembre à la mairie en présence de son épouse, de membres de sa famille, de ses collègues et des élus.

Le maire Alain Rousseau a retracé sa carrière qui l'a amené à travailler à la Société Battu, à l'entreprise de carrelage Ceretti, à la Mafca et chez Jean Lefebvre. Il a intégré les services techniques de Saint-Denis-les-Ponts le 1^{er} février 2009. Il est père de deux filles et a un petit-fils.

Des cadeaux lui ont été remis, principalement de bricolage. Nous souhaitons à Philippe une longue et excellente retraite.



TRAVAUX

COUR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Afin de rendre plus agréable la cour de l'école au niveau du confort et du visuel, les employés communaux ont effectué la pose d'une surface en gazon synthétique. Cette surface de 280 m² remplace la partie gravillonnée qui posait toujours des soucis d'entretien.



RÉFECTION DE L'ÉTANCHÉITÉ DE LA SALLE DE SPORT

La toiture de la salle de sport donnait des signes de fatigue depuis quelques années. L'entreprise 3MVD de la Ferté St Aubin (45) a donc refait l'étanchéité complète. Par la même occasion une isolation par le toit qui n'existait pas a été posée.



RÉAMÉNAGEMENT DU PARKING JEAN-MOULIN ET AIRE DE CAMPING-CAR



Dans le but d'améliorer l'accès et les abords de l'Espace Jean Moulin côté parking, environ 1 670 m² d'enrobé ont été réalisés par l'entreprise Enroplus de Le Bardon (45).

Le reste de la place utilisé notamment par les camping-cars a été reprofilé mais laissé en calcaire.

En effet, désormais, nous sommes dans l'obligation d'étancher les surfaces au sol au minimum pour éviter les gros soucis rencontrés lors des fortes précipitations.

Sur ce même chantier les employés communaux ont posé les bordures et aménagé l'évacuation des eaux pluviales.

TRAVAUX D'ENROBÉ COULÉ À FROID (ECF)

Les travaux d'ECF ont été réalisés début novembre. L'entreprise Enroplus de Le Bardon (45) avait programmé les travaux en septembre. Pour des raisons qui lui sont propres, elle n'a pas été en mesure de respecter ce calendrier. Ces travaux ont été réalisés tardivement dans des conditions météo défavorables.

Des malfaçons seront donc à reprendre au printemps 2020 ainsi que les travaux qui ont été stoppés « Rue Ste Radegonde » et « Rue de l'Église » à Lanneray, et ceux de Vilquier à Saint-Denis-les-Ponts.

(Les travaux réalisés sont ceux de la Duchalatière, les Goislardières, Libouville, la Bernetterie, le Coudray et le Boisseau à Lanneray).



REMPACEMENT DU PORTAIL DU CIMETIÈRE ET DE L'ÉCHELLE CRINOLINE DE L'ÉGLISE À LANNERAY

L'entreprise VD Menuiserie de Lanneray a procédé au remplacement du vieux portail du cimetière qui avait fait son temps.

Elle a également changé l'échelle crinoline dans l'église.

L'ancienne échelle était très vétuste et ne garantissait plus les obligations de sécurité.



ANIM'2000

Les séances ont lieu dans la salle polyvalente de Lanneray.

COURS DE DANSE ENFANTS LE MERCREDI

- **1^{er} groupe** : de 15 h à 15 h 45 (enfants de 4 à 6 ans).
- **2^e groupe** : de 15 h 45 à 16 h 45 (enfants de 6 à 8 ans).
- **3^e groupe** : de 16 h 45 à 17 h 45 (enfants de 9 à 11 ans).
- **4^e groupe** : de 17 h 45 à 18 h 45 (jeunes de 12 à 15 ans).

GYMNASTIQUE ADULTES LE MARDI

Les cours ont lieu le mardi, de 15 h à 15 h 45, également dans la salle polyvalente de Lanneray.

AÎNÉS DU TEMPS LIBRE

Les Aînés du Temps Libre de Saint-Denis-les-Ponts vous donnent deux rendez-vous début 2020 :

- **le lundi 13 janvier** pour l'assemblée générale de l'association
- **le 26 février** pour le traditionnel concours de belote.

LIONS CLUB INTERNATIONAL



Cette petite boîte peut vous sauver la vie et elle est gratuite !

Placée dans la porte de votre frigo, elle permettra aux secours (pompiers, gendarmes, etc.) d'avoir tous les renseignements vous concernant. Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à la mairie.

LIONS SOS



LE PROGRAMME D'ESKISSE

L'association Eskisse anime toutes les deux semaines deux ateliers d'initiation aux danses traditionnelles pratiquées dans les bals folk et Fest-Noz : danses collectives, de couples ou individuelles, chants à danser, sur des musiques d'ici ou d'ailleurs (Bretagne, Berry, Irlande, Québec...), le lundi soir à Bonneval et le mardi soir à Mainvilliers.

Cet été, ce fut de nombreuses rencontres conviviales lors des festivals de musiques irlandaises de Tocane Saint Apre et Gennetines (Grand bal de l'Europe). L'occasion de connaître de nouveaux musiciens et d'échanger les répertoires.

L'accueil dans les refuges de la Maurienne nous a permis de faire danser les randonneurs dans des sites remarquables.

Nous avons animé les 7 et 8 septembre les 10 ans de l'association « ApéroTrad » à Bourdeille en Périgord.

Nous étions aussi malgré la pluie à la randonnée gastronomique des Roches l'Evêque le 29 septembre.

LE PROGRAMME

- **Samedi 18 janvier 2020** : Concert suivi d'un bal à la salle des fêtes de Bonneval.

- **Dimanche 26 janvier 2020** : Animation de la galette des rois à Barjouville.

- **Dimanche 2 février 2020** : Stage de danse de Bretagne est organisé dans la salle Jean-Moulin de Saint Denis-Lanneray. Le stage est animé par Sylvie Simon de 14 h à 17 h (10 €). Il s'agit de s'initier aux danses actuelles de fest-noz.

D'autres projets sont à confirmer.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Anne-Marie Dantan ou Jean-Jacques Petat

3 rue du Meslay à Lanneray.

Tél. 02 37 96 11 96

folkenvrac@gmail.com



Session irlandaise à Bourdeille le 7 septembre 2019.

NOUVEAU BUREAU CHEZ LES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APE Cartable enchanté Pontois a débuté l'année scolaire en changeant de bureau.

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le mardi 1^{er} octobre, Caroline Ribeiro (Présidente 2018-2019), Nelly Lemaire (Secrétaire 2015 à 2019) et Cécile Cosset (Trésorière 2015 à 2019) ont quitté leur fonction respective. Cécile Cosset (Présidente), Pauline Wattelle (Secrétaire) et Vanessa Filograna (Trésorière) leur succèdent. Comme les années précédentes, de nombreuses actions sont à l'agenda de l'association.

La Bourse aux jouets a fait le plein !

Samedi 16 novembre, les exposants étaient au rendez-vous et de nombreux acheteurs ont fait de bonnes affaires avant les fêtes (photo ci-contre).

À suivre, l'APE donne rendez-vous aux Pontois pour **la collecte de papier qui se déroulera du 13 au 19 janvier 2020** dans la cour de l'école élémentaire. C'est le moment de stocker vos journaux, catalogues, prospectus et papier en tout genre.

Vous pouvez faire une bonne action en nous aidant à financer les projets des écoles Robert-Desnos, alors n'hésitez pas !



LE BASKET CLUB PONTOIS



Le club peut dresser un bilan à mi saison plus qu'honorable. Toutes nos équipes seniors Région sont sur les podiums. Toutes nos équipes jeunes engagées dans les différents championnats interdépartementaux, finissent les poules de brassages dans le haut des classements. Les Mini-Basketteurs et Poussins font des plateaux où ils défendent fièrement nos couleurs. et nos petits Baby Basketteurs fêteront Noël à Nogent le Rotrou lors d'un rassemblement départemental. Une autre grande satisfaction est la création d'une équipe U13 Filles qui débute les brassages. L'entente avec nos voisins dunois permet à tous de jouer à son niveau et selon ses objectifs. Et notre symbolique équipe loisirs qui compte déjà à ce jour 19 joueurs, se retrouve tous les mercredi soir pour un entraînement studieux, assurant la forme et toujours dans la joie et la bonne humeur. (Nous attendons les retardataires !!) Si vous souhaitez venir découvrir le basket n'hésitez pas à pousser la porte.

Les Basketteurs Pontois vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

JUDO CLUB PONTOIS

Les séances du Judo Club Pontois ont lieu :

- lundi et mercredi 18 h /19 h pour les enfants.
- lundi et mercredi 19 h/20 h 30 pour les adultes.



RENSEIGNEMENTS

06 09 25 92 14.

BONNE RENTRÉE AU YOGA

Le yoga a repris la dernière semaine de septembre et le club a tenu son assemblée générale cette même semaine. D'abord timides les inscriptions se sont faites au fil des semaines. Après cette reprise en novembre, le Yoga compte 58 adhérents à jour de leur cotisation dont 41 « anciens » et 17 nouveaux adhérents. D'autres personnes ont effectué une séance d'essai et le bureau attend leur réponse qui pourrait engendrer une inscription. Même si les effectifs sont un peu en baisse, l'arrivée possible de nouveaux adhérents permet d'être optimiste pour l'avenir.

Dominique Poupeau, la professeur, s'applique à proposer des cours attrayants et toujours renouvelés, tenant compte des possibilités de chacun.

Les plages de cours restent les mêmes : mardi de 10 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h ; jeudi de 19 h 15 à 20 h 45 (idéal pour ceux qui travaillent).



L'UNION SPORTIVE PONTOISE AU FÉMININ

Depuis deux ans, l'Union Sportive PONTOISE est en entente jeune avec L'OCC. Cette année, l'entente s'est agrandie avec l'équipe Féminine Senior et les l'équipe Loisirs féminine.

Nous avons des jeunes féminines dans les catégories U7 et U9 entraînées par Aurelien et Marc.

C'est un début car nous souhaitons étendre pour la saison prochaine la section Féminine.



THÉÂTRE

LES DÉSENCHANTÉS, RIRE ASSURÉ !



Tous les dialogues de cette pièce sont en paroles de ...chansons et cet ovni théâtral est en plus très très drôle. Ce spectacle a été créé il y a quatre ans par l'homme de théâtre chartrain Yann Bonny à l'Espace Soutine de Lèves et est en perpétuelle évolution, compte-tenu de la nature inépuisable de sa source qui sont les textes de chansons françaises. Les auteurs, ce sont les comédiens : Rosine Paradis, Annie Pettinotti, Michel Amy et Gérald Massé avec une mention particulière çà ce dernier, qui a harmonisé toutes les idées de la troupe. Sur le thème de l'amour et du couple, quatre personnages improbables, mais assurément paumés, se charment et se déchirent à travers des répliques exclusivement tirées de chansons françaises. Le résultat est désopilant, parfois déjanté, un brin désenchanté et toujours plein de surprises, tel l'improbable final. Pendant une petite heure, le public prendra plaisir à retrouver des textes qu'il connaît souvent par cœur, lesquels, dans la bouche des comédiens, prennent une toute autre dimension. « Attention, nous ne chantons pas, il y a assez de dérèglement climatique comme ça ! » prévient Gérald Massé. Représentation le vendredi 31 janvier à 21 h, à l'Espace Jean-Moulin de Saint-Denis-les-Ponts. Pas de réservation, libre participation à la sortie dans le chapeau.

Saint-Denis-Lanneray

Bibliothèque de Lanneray

1, route des Bois

Livres, revues,
CD, Multimédia
Enfants: gratuit, Adultes: 3€



L'équipe d'animation



Ouverture

Lundi 14h30-16h30
Mercredi 16h-18h
Tél: 02 37 66 15 41

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

LA LOI VOUS PROTÈGE : APPELEZ LE 3919

L'actualité est malheureusement témoin du fléau des violences conjugales. On dénombrait déjà à la mi-septembre 105 femmes tuées par leur conjoint ou ex conjoint. Au sein de l'arrondissement de Châteaudun le nombre des violences intra-familiales s'avère significatif... Il faut lutter contre toutes les formes de violences physiques, mais aussi psychologiques et verbales (humiliations, insultes, menaces, pression, harcèlement), sexuelles (agression, viol) prostitution, mariage forcé, mutilations... Toutes ces violences y compris quand elles sont commises au sein du couple par un (ex) conjoint ou un (ex) compagnon sont punies par la loi. Il est important de faire un certificat médical chez votre médecin généraliste ou en vous rendant au service d'urgence des hôpitaux.



Même si vous ne souhaitez pas déposer plainte, signalez les faits à la police et à la gendarmerie. Vous ferez l'objet d'une attention particulière. Des dispositifs d'accueil ont été mis en place pour vous écouter.

VŒUX À LANNERAY ET À SAINT-DENIS-LES-PONTS

Cette année encore deux cérémonies de vœux seront organisées dans chacune des communes historiques de Saint-Denis-Lanneray. La population y est chaleureusement invitée.

Les vœux à Lanneray auront lieu dans la salle des fêtes le vendredi 17 janvier à partir de 19 h.

Les vœux à Saint-Denis-les-Ponts se dérouleront dans l'Espace Jean-Moulin le vendredi 24 janvier à partir de 19 h.

LA FOIRE AUX VINS EN IMAGES



Le stand de nos boulangers.



Les Shows du Cuivre dans le village des enfants.



Petits Marmitons : L'Atelier des entrées.



L'atelier crêpes.



L'Atelier Cocktails.



L'atelier verrines.



Observation du ciel. Le club CIEL a organisé le 7 septembre pour la deuxième année consécutive une journée astronomie. Lunettes et télescopes étaient à la disposition des habitants avec explications éclairées des membres du club.



Les 26 élèves de Laurence Roux, classe de CM1, ont accueilli, peu après la rentrée, la municipalité pour la traditionnelle remise des dictionnaires. Chaque élève a reçu un *Petit Robert Junior*.

11 NOVEMBRE



Après un défilé de la mairie de Lanneray au cimetière, un hommage a été rendu aux Morts pour la France devant le Monument aux Morts.



Emma Giot, élève de CM2, est porte-drapeau jusqu'à la fin de l'année scolaire.



Les écoliers ont chanté une vibrante Marseillaise accompagnés par deux camarades musiciens.



La cérémonie s'est poursuivie au cimetière de Saint-Denis-les-Ponts avec dépôts de gerbes.

REPAS ET COLIS DES AÎNÉS

Les séniors se sont retrouvés à l'Espace Jean-Moulin, autour d'un repas préparé par le traiteur l'Ascalier de Brou tout en profitant de l'orchestre Richard Solti et ses danseuses. Après un petit mot d'accueil, Monsieur le Maire a honoré les doyens de cette journée : Monsieur André Waymel et Madame Céline Riquez.

Les membres du CCAS ont distribué 108 paniers gourmands composés de produits euréliens, aux aînés de 75 ans et plus qui n'ont pas assisté au repas.

Pour 2020 et afin d'harmoniser cette rencontre, les deux communes historiques partageront un seul repas commun qui aura lieu le 10 octobre 2020 à l'Espace Jean-Moulin. Le colis sera toujours d'actualité avec une composition identique pour tous les bénéficiaires.

